



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

## Fiche d'information Établissement SEVESO seuil haut

Fiche requise dans le cadre de la directive européenne Seveso 3 pour l'information du public  
Directive 2012/18/UE (Article 14, annexe V)

<b>Nom de l'établissement :</b>	<b>RUBIS TERMINAL</b>
<b>Adresse de l'établissement :</b>	65 QUAI JACOUTOT 67000 STRASBOURG
<b>Activité de l'établissement :</b>	Rubis Terminal stocke des produits chimiques liquides vrac servant ainsi d'appui logistique aux industriels de la chimie. Les produits stockés sont des matières premières en amont des chaînes de production, des produits finis ou des intermédiaires de production. Le dépôt peut également être amené à stocker des produits pétroliers comme le pétrole lampant ou encore du gasoil par exemple. Les produits stockés dans des réservoirs de stockage sont reçus et expédiés par barges, camions ou wagons.
<b>Précisez les informations indiquant si l'établissement se trouve à proximité du territoire d'un autre État membre susceptible de subir des effets transfrontaliers d'un accident majeur :</b>	Les installations de stockage et installations connexes de chargement/déchargement de produits peuvent générer en cas d'accident majeur des effets (thermiques, toxiques ou de surpression) sur la zone Industrielle Portuaire côté Kehl en Allemagne.
<b>Nature des dangers liés aux accidents majeurs et leurs effets potentiels sur la santé humaine et l'environnement :</b>	Les effets susceptibles d'être générés à l'extérieur du site en cas d'accident majeur sont de plusieurs natures : incendie, explosion, toxique et pollution,

<p><b>Résumé des principaux types de scénarios et des mesures de maîtrise des dangers permettant d'y faire face :</b></p>	<p>Les principaux scénarios d'accidents pouvant survenir sur le site RUBIS TERMINAL sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un épandage accidentel sur un réservoir ou un poste de chargement/déchargement avec ou sans départ de feu,</li> <li>- une explosion d'une capacité,</li> <li>- un épandage d'un produit toxique pour l'homme ou pour l'environnement, etc.</li> </ul> <p>Les installations du dépôt RUBIS TERMINAL font l'objet d'un programme d'inspections et de maintenances périodiques.</p> <p>Des mesures de prévention des risques permettent de s'assurer du bon fonctionnement des installations et de prévenir un incident.</p> <p>Le site fait l'objet d'un Système de Gestion de la Sécurité qui encadre notamment des procédures et modes opératoires d'exploitation et de sécurité, afin de garantir la maîtrise des risques sur les installations.</p> <p>Le site est exploité par du personnel formé aux risques inhérents aux installations ainsi qu'aux produits manipulés, et apte à assurer la gestion des situations d'urgence. Le dépôt est gardienné et du personnel exploitant est d'astreinte.</p> <p>Un Plan d'Opération Interne définit les fiches réflexes à suivre en cas d'incident ou les moyens de lutte contre l'incendie à mettre en œuvre en cas de départ de feu sur les installations. Il fait régulièrement l'objet d'exercices.</p>
---	--